



GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJKE REGERING

**Secrétaire d'Etat Bianca Debaets en charge de la Sécurité Routière**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**17 octobre 2018**

### **« La sécurité routière doit être une priorité au niveau communal ! »**

**Bianca Debaets appelle à collaborer pour diminuer le nombre des victimes**

Différentes victimes sont à déplorer au sein de la circulation bruxelloise ces dernières semaines, notamment à Saint-Josse, à Anderlecht et à Neder-Over-Heembeek. La Secrétaire d'Etat Bianca Debaets demande aux coalitions se mettant actuellement en place dans les communes bruxelloises de faire de la sécurité routière une priorité. L'hiver approche et c'est précisément au cours de cette période que davantage d'accidents de la route surviennent.

Le nombre élevé d'accidents graves de la route inquiète la Secrétaire d'Etat Bianca Debaets: *« Chaque victime de la route est un drame : un fils, une fille, un père ou une mère qui ne rentrera plus jamais à la maison. Les proches sont marqués à vie. C'est pourquoi nous, la Région et les communes, devons unir nos forces afin de réduire drastiquement le nombre de victimes. »*

La Région bruxelloise met différents moyens à disposition des communes pour renforcer la sécurité routière : *« Nous disposons d'un fonds pour des petites interventions d'infrastructure, comme les casses-vitesses pour lesquels aucun permis n'est nécessaire. Ceux-ci peuvent avoir un impact significatif sur la sécurité. Les communes peuvent y faire appel et des moyens financiers émanant de la Région seront bientôt disponibles pour la mise en place de rues scolaires. »*

De plus, le contrôle est primordial : *« Nous disposons du nouveau radar tronçon au Boulevard Léopold III, nous avons investi 1,9 million d'euros dans des radars encore plus efficaces et le nombre de lidars – les supers radars pouvant flasher dans les deux sens sur différentes bandes – est aussi passé de 2 à 6. J'appelle les communes et les zones de polices locales à les utiliser au mieux. Les Bruxellois en ont marre des chauffards et celui qui ne veut pas respecter les limites de vitesse devra en subir les conséquences. »*

## **Des saisies si nécessaire**

Selon Bianca Debaets, la police a un rôle proactif à jouer : « *La police de la route n'est pas toujours très valorisée au sein du corps de police. Nous constatons toutefois que les Bruxellois apprécient fortement les brigades cyclistes. La population souhaite que la police intervienne activement et qu'elle sanctionne directement toute conduite asociale et dangereuse. C'est important car toute personne enfreignant les règles sans être sanctionnée se sent en général au-dessus des lois et son comportement devient de plus en plus dangereux. Les Bourgmestres dirigent les corps de police et doivent davantage mettre l'accent sur l'importance de la sécurité routière. Ils peuvent employer les moyens de la Région en vue d'instaurer ou de développer une brigade cycliste.* »

Bianca Debaets plaide également pour les sanctions: « *Certains conducteurs sont têtus et refusent de s'adapter. Celui qui roule à du 204km/h sur l'avenue Louise se comporte comme un assassin potentiel. Les Bourgmestres ont la possibilité – contrairement à la Région – de procéder à la saisie de véhicules quand il est question de danger pour l'ordre public. Je leur conseille d'y recourir en cas de lourde et dangereuse récidive. La sécurité à Bruxelles ne fera que s'améliorer.* »

Presse: Pierre Migisha – [pmigisha@gov.brussels](mailto:pmigisha@gov.brussels) 0475 720 412